

Formulaire pour soumettre une proposition

Les associations de locataires et les comités consultatifs de résidents (CCR) peuvent soumettre des propositions pour qu'elles soient présentées lors du congrès. Si votre proposition est adoptée, elle deviendra une position officielle de la FLHLMQ. Il est donc important que votre proposition soit d'intérêt général pour tous les locataires de HLM, ou à tout le moins un très grand nombre d'entre eux.

Expliquez brièvement le problème que vous voulez corriger et l'action ou la revendication que vous proposez pour y arriver.

Afin de résoudre le problème suivant :

Nous proposons la résolution suivante :

Nom de l'association ou du CCR :

Nom du président-e :

Téléphone :

À retourner avant le 15 avril 2010 à :

FLHLMQ
2520 rue Lionel-Groulx, local 202
Montréal (Québec)
H3J 1J8

N.B. : Vous pouvez faire des photocopies du formulaire si vous avez plusieurs propositions à soumettre.